

Fiche guide

Article "Les essentiels pour débiter en biotechnologie et STMS "

Discipline : Domaine professionnel des professeurs stagiaires Biotechnologie et STMS

Ce document s'adresse aux enseignants stagiaires en charge de l'enseignement professionnel en CAP ou Bac professionnel. Il indique les éléments communs applicables dans les différentes formations (BCP ASSP, Animation, HPS, CAP production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria), ATMFC, les sciences appliquées aux métiers de l'alimentation et de l'hôtellerie restauration ...).

Pour chaque diplôme, la lecture du référentiel est indispensable. Le travail en équipe est essentiel, un tuteur désigné par nos soins sera votre interlocuteur privilégié mais les autres enseignants du domaine professionnel seront aussi présents pour vous conseiller et travailler avec vous.

PHASE DE CONCEPTION :

L'élaboration des cours doit s'effectuer à partir de données fiables issues de sources institutionnelles connues et mises à jour.

Toutes les informations données aux élèves doivent être à jour et vérifiées notamment celles en rapport avec la législation. <https://www.legifrance.gouv.fr/>

Le référentiel donne la limite de connaissances à atteindre par l'élève.

Les livres : Les éditeurs proposent de nombreux ouvrages. Si l'établissement a demandé aux élèves de les acheter, il convient de les utiliser. Dans le cas contraire, ces ouvrages peuvent servir pour s'inspirer d'exercices, de schémas. Il convient de rester vigilant car des erreurs ou des notions obsolètes peuvent être présentes, il est de la responsabilité de l'enseignant de les repérer et de les corriger si besoin. Dans le cas où les élèves possèdent des livres, l'enseignant ne suit pas le livre mais il construit son cours en fonction de la progression et du contexte qui ont été définis par l'équipe pédagogique. Il sera donc amené à choisir les exercices qui correspondent à ses objectifs d'apprentissage et à la situation professionnelle envisagée. Les livres peuvent aussi être utilisés dans la phase de re-contextualisation de l'apprentissage pour vérifier l'acquisition des compétences dans un contexte différent. Certaines fiches issues des livres peuvent aussi faire l'objet d'activités à mener pour réaliser des synthèses, aider aux révisions...

Ressources internet :

Toujours vérifier la validité des sources. Pour exemple quelques sites consultables :

Vidéothèque <https://sbssa.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique241>

<https://www.handicap-info.fr>

<https://www.reseau-canope.fr/corpus/>

<http://www.savoirs.essonne.fr>

<https://rnrsms.ac-creteil.fr/spip.php?article979>

Alimentation

<https://agriculture.gouv.fr/liste-des-guides-de-bonnes-pratiques-dhygiene-accessibles-en-ligne>

<https://www.anses.fr/fr>

Entretien des locaux

<https://www.monde-proprete.com/>

LES DOCUMENTS PROFESSIONNELS DE CONSTRUCTION DE SON ENSEIGNEMENT

Le plan de formation : En enseignement professionnel la planification de l'enseignement se réfléchit sur toute la durée de la formation (2 ans pour les CAP, 3 ans pour le Bac).

L'équipe pédagogique établit un projet de formation appelé aussi plan global de formation qui indique pour toute la durée de la formation les compétences à acquérir et le détail des savoirs associés. Il est réparti en fonction des disciplines ou pôles et par enseignant. Il fait apparaître les périodes de PFMP et de CCF. Un certain nombre de compétences peuvent être travaillées et acquises pendant les PFMP.

Les contextes : Le plan de formation se découpe en contextes qui décrivent un lieu de travail potentiel pour l'élève. Il y a environ 3 ou 4 contextes par année de formation. Il est enrichi de documents professionnels adaptés qui seront étudiés et exploités afin de donner du sens aux apprentissages proposés par l'équipe pédagogique.

La progression : En début d'année, chaque enseignant prévoit ses enseignements pour chacune de ses classes au regard des contextes, des compétences et savoirs associés à traiter. Même si des aléas peuvent contrarier les prévisions, cette étape est essentielle pour estimer le temps à consacrer à chaque notion. Les échéances concernant les Contrôles en Cours de Formation (CCF) doivent également guider l'enseignant dans sa programmation. Les compétences terminales à atteindre pour chacun des CCF sont données dans les référentiels (définition des épreuves). La progression doit permettre de vérifier que toutes les compétences ont été travaillées.

La séquence d'enseignement : La progression est découpée en **séquences d'enseignement** (fiche séquence) qui décrivent une situation professionnelle réaliste dans le contexte donné. L'objectif de la séquence correspondra à l'acquisition d'une ou plusieurs compétences (tout ou partie en enseignement spiralaire) et sera clairement indiqué et expliqué aux élèves. Une évaluation sommative permettra de vérifier le niveau de compétence atteint par chaque élève. La séquence est, elle-même, constituée de plusieurs séances.

La séance : Pour chaque **séance** (unité d'enseignement de 1h à 4h) l'enseignant construit une fiche séance qui décrit les activités prévues (professeur ET élève) le matériel nécessaire, la durée prévue pour l'activité. L'objectif de la séance doit également être clairement défini et l'atteinte de l'objectif évaluée à la fin de la séance (évaluation formative)

LES ETAPES DE LA MISE EN ŒUVRE

A chaque séance, l'enseignant sera vigilant à :

- **Favoriser un climat serein** propice aux apprentissages : notamment au moment de l'accueil des élèves (ils doivent se sentir bienvenus dans votre cours)
- **Contextualiser pour donner du sens** : Rappel systématique du contexte et de la situation professionnelle étudiée. Rappel de ce qui a été fait lors de la séance précédente.
- **Impliquer les élèves** : Faire appel à l'expérience professionnelle des élèves (PFMP, travail saisonnier) et aux connaissances acquises dans les autres disciplines, faire émerger les prérequis (ce que l'on sait déjà dans cette situation) ;
- **Eveiller leur curiosité** : Problématiser, dans une situation faire identifier ce que l'élève ne sait pas encore faire, faire émerger des hypothèses.
- **Apporter des connaissances** : Réponse dans ce contexte à partir de ressources variées (vidéos, documents, expérimentations, démonstrations...).
- **Entrainer les élèves** : Mise en situation dans ce contexte, répétitions, ancrage de la nouvelle connaissance.

- **Décontextualiser** : Apporter des connaissances plus générales (savoirs associés) relatives à la compétence travaillée.
- **Re contextualiser** : Mise en situation de l'élève dans un contexte différent pour **évaluer** l'acquisition de la compétence

POINTS COMPLEMENTAIRES

L'individualisation

Plus que jamais l'individualisation des parcours sera au cœur des enseignements. Certains élèves n'auront pas les mêmes acquis, d'autres seront absents, ils n'auront pas eu des parcours identiques.

Il sera donc important de :

- Prévoir la possibilité de suivre le cours à distance : clarté et exhaustivité des consignes, liens vers des ressources en ligne, possibilité de renvoyer le travail fait à l'enseignant pour des corrections individualisées.
- Archiver les cours sur un espace numérique de travail (ENT) afin que les élèves puissent savoir ce qui a été fait en cas d'absence.
- Faire un suivi individuel des compétences afin d'évaluer le degré d'acquisition régulièrement pour tous les élèves et adapter l'enseignement.
- Proposer le rattrapage des notions qui n'ont pas été vues et/ou assimilées (fiches résumées, techniques professionnelles en AP, tutorat par les pairs) selon les possibilités et l'organisation.

Les outils numériques et leur maîtrise devront faire l'objet d'un travail en classe afin que chacun puisse continuer à étudier en distanciel si nécessaire.

Vous pourrez contribuer au développement de PIX, service en ligne d'évaluation des compétences numériques en l'intégrant à vos activités numériques en classe <https://pix.fr/>

Différenciation :

Tous les élèves n'ont pas les mêmes facilités pour apprendre, il est important de déceler rapidement les potentialités et les difficultés de chacun (test de positionnement en seconde, bilan du professeur principal de l'année précédente, bilan des premières évaluations, prise de connaissance des PPS, PAP...) pour proposer différents aménagements.

(<https://eduscol.education.fr/cid86144/plan-d-accompagnement-personnalise.html>)

Vous trouverez différentes publications sur le sujet et vous pourrez vous tourner vers le référent ULIS de votre lycée qui est une personne ressource pour les élèves en situation de handicap. Des adultes (AESH ou AVS) peuvent être présents dans votre cours pour aider les élèves en situation de handicap, il est essentiel de dialoguer avec elles et le référent ULIS pour adapter l'aide à apporter et faire progresser ces élèves sans les décourager.

Exemple d'aménagement des apprentissages :

- Adapter la typologie et la taille des caractères sur les documents.
- Limiter le nombre d'exercices (cibler les plus représentatifs).
- Donner le cours complet et faire surligner les notions essentielles.
- Répéter un savoir-faire jusqu'à sa maîtrise avant de proposer une autre activité.
- Donner plus de temps.
- Donner des indices pour répondre à la question.
- Questionner à l'oral si l'écrit est trop difficile ...

En techniques professionnelles, une attention particulière devra être portée sur les évaluations certificatives pour être au plus juste sur le degré d'acquisition et d'autonomie pour chaque compétence. Si l'élève en situation de handicap n'obtient pas le diplôme préparé, il pourra obtenir une attestation des

compétences acquises pendant la formation (nécessité d'un suivi des compétences sur toute la durée de la formation).

L'évaluation (en lien notamment avec les épreuves certificatives du diplôme) :

Dans sa pratique quotidienne l'enseignant devra réaliser des **évaluations formatives** avant, pendant ou à la fin de chaque séance pour vérifier l'acquisition des notions traitées lors de cette séance. Cette évaluation doit être rapide (5 min) et facile à traiter (QCM, utilisation d'outils numériques...), elle permet à l'enseignant de réajuster son enseignement dans les séances suivantes.

Chaque fin de séquence donnera lieu à une **évaluation sommative** permettant de valider le niveau d'acquisition de l'élève et de donner une note.

Les CCF (contrôles en cours de formation) sont des évaluations certificatives, ils valident pour le diplôme un niveau d'acquisition d'une compétence terminale tel que défini dans le référentiel. Des grilles d'évaluations académiques sont disponibles sur le site SBSSA de l'académie de Toulouse pour chaque diplôme. La période de CCF est définie dans le plan de formation. Les CCF concernent souvent plusieurs enseignants qui sont amenés à se concerter pour construire cette évaluation.

Les textes précisent que les élèves sont évalués en CCF quand ils sont prêts. Tous les élèves ne seront donc pas évalués en même temps. Il faudra néanmoins prendre en compte les limites données dans le référentiel et les contraintes administratives (date limite de remontée des notes). Il convient donc de suivre individuellement et sur l'ensemble de la formation le degré d'acquisition de chacune des compétences du référentiel. Là aussi une concertation de l'équipe permet d'améliorer ce suivi.

Références complémentaires :

Le site disciplinaire :

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/sbssa>

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/egpa>

Référentiels :

<https://eduscol.education.fr/779/textes-de-referance-relatifs-aux-diplomes-professionnels>

<https://eduscol.education.fr/1916/le-baccalaureat-professionnel>

<https://eduscol.education.fr/1923/le-certificat-d-aptitude-professionnelle-cap>

Discipline : prévention santé environnement (PSE)

Cette discipline est enseignée par les professeurs de biotechnologies santé environnement à tous les niveaux de CAP et BAC Pro.

Se référer au site où sont déposés les textes officiels, référentiels ainsi que de nombreuses ressources académiques.

<https://disciplines.ac-toulouse.fr/sbssa> (onglet PSE)